



N° 38 – 5 novembre 2015

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE

- **Parasitisme**
 - ✓ **Teigne** : une saison particulièrement exposée
 - ✓ **Acariens** : une prolifération en situation à risque
- **Maladie des racines** : peu de cas inquiétants, attention toutefois à la conservation en silo
- **Maladies du feuillage** : faible pression des maladies foliaires nécessitant une intervention unique pour 2/3 des parcelles du réseau

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles (parcelles agriculteur), réalisées du 5 octobre au 4 novembre 2015 sur 26 parcelles de betteraves.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.





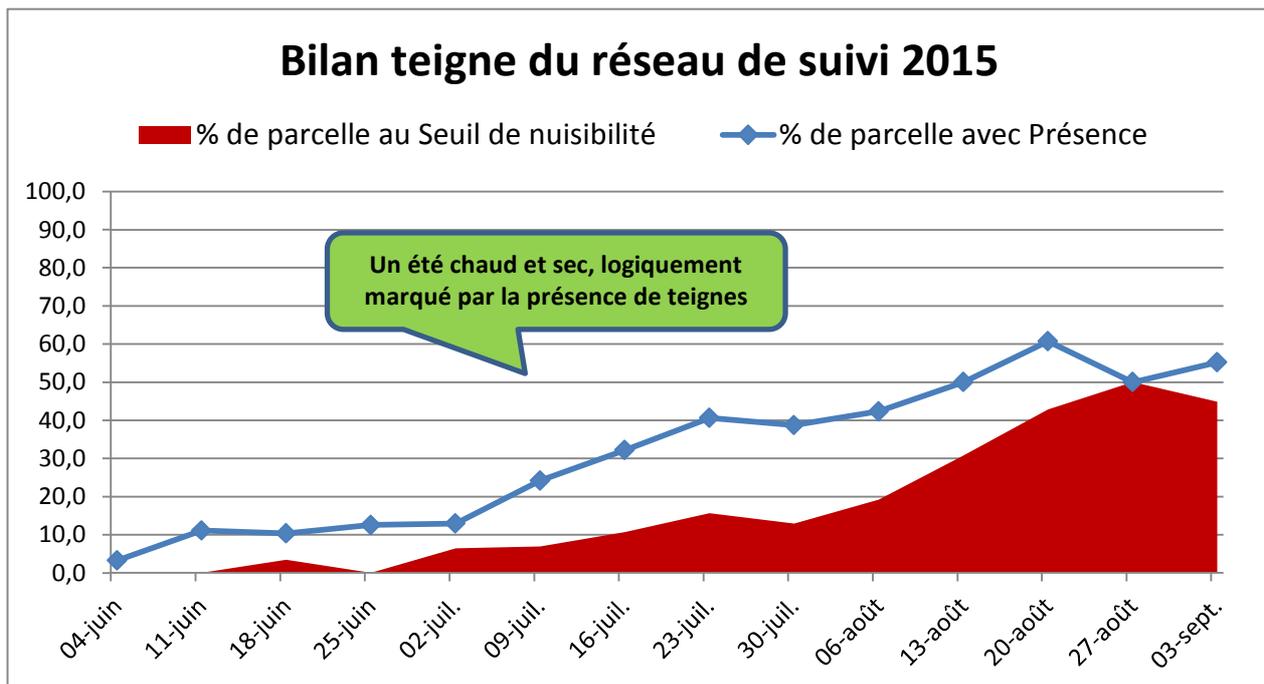
BETTERAVE



Ce dernier bulletin du BSV Betterave est réalisé à mi-parcours des récoltes de parcelles de betterave sur la région. Les conditions climatiques de l'année, en totale opposition avec la saison 2014, ont globalement limité le développement des maladies mais largement contribué à l'extension des teignes sur la région.

RAVAGEURS

TEIGNES



La saison 2015 a été particulièrement impactée par la sécheresse sur l'ensemble de la Champagne de mi-mai au 1^{er} septembre. Ces conditions ont été favorables au développement des chenilles de teigne dans le cœur des betteraves. Dès le 20 juillet : 40 % des parcelles du réseau signalaient la présence des chenilles. Puis à partir du 15 août, c'est environ 2/3 des parcelles qui étaient concernées par ce parasite.

Le **seuil de nuisibilité (10 % de plantes atteintes)** a été rapidement dépassé sur les parcelles les plus exposées au stress hydrique. Le retour des pluies en septembre a permis de réguler ces infestations de chenilles sur une majorité des situations. Localement, en situation de stress hydrique prononcé, la forte dégradation du bouquet foliaire a retardé la reprise en végétation de la betterave, affectant ainsi probablement le potentiel de rendement.



Destruction du « cœur » de la betterave

ACARIENS

Les parcelles concernées par ce parasite en période estivale, ont présenté des dégâts sur feuillage encore visibles sur l'arrière saison.

MALADIES DES RACINES

RHIZOPUS

Malgré la forte présence de teigne, ce champignon du sol n'a pas rencontré de conditions de températures suffisantes à son développement (plusieurs jours > à 35 °c).

Seules quelques plantes diffuses peuvent aujourd'hui exprimer des pourritures sur racine initiées depuis le collet.



RHIZOCTONE VIOLET

Cette année, nous constatons une expression tardive du rhizoctone violet, conséquence de la sécheresse estivale.



Cf :Description des symptômes sur racine dans le BSV semaine 40.

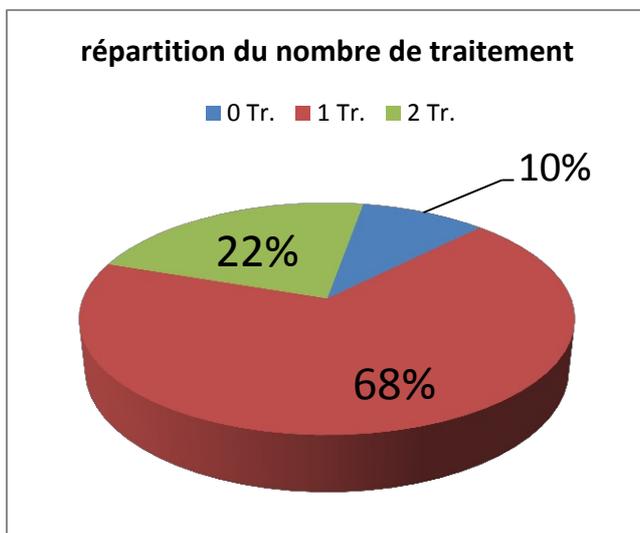
Analyse de risque : Les parcelles présentant des racines affectées par les champignons du sol doivent faire l'objet d'une surveillance particulière pour éviter un stockage prolongé des betteraves, entraînant une dégradation de la qualité.

MALADIES DU FEUILLAGE

Le manque d'humidité au cours de la période estivale a fortement limité le développement des maladies du feuillage sur la région.

Dans le réseau de surveillance :

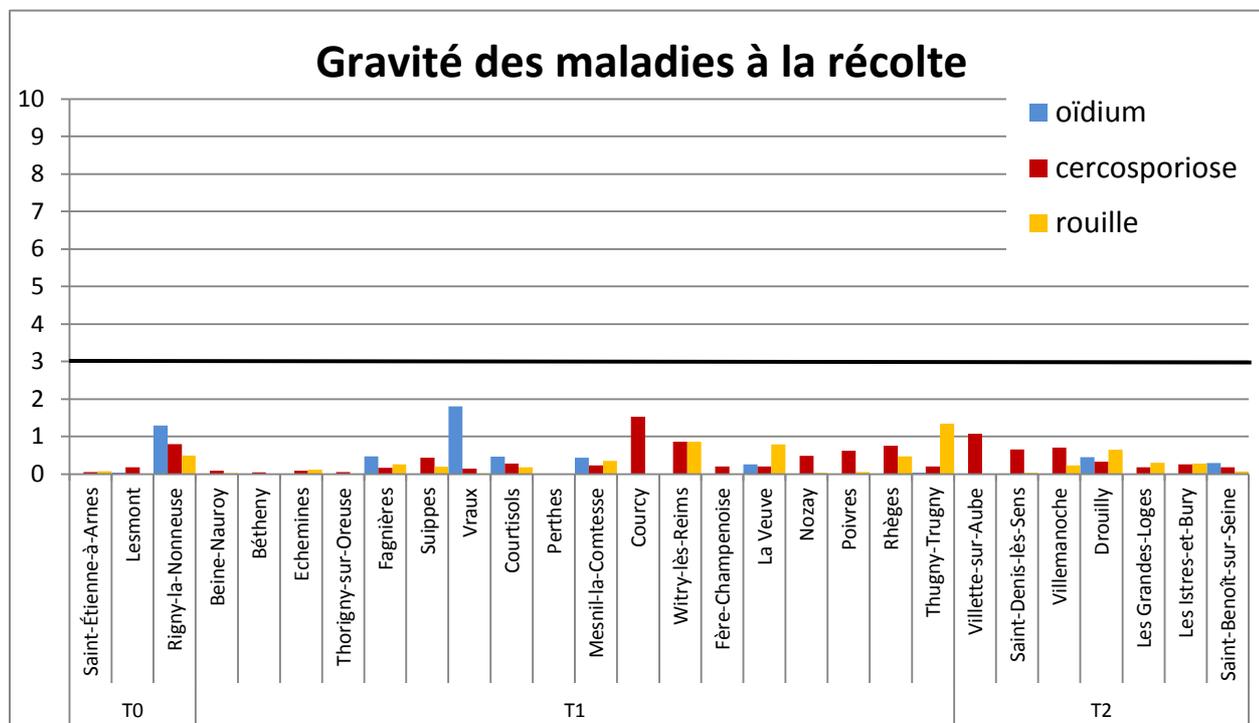
- 10 % des parcelles n'ont pas nécessité d'intervention.
- 68 % des parcelles ont eu recours à une unique application.
- 22 % des parcelles ont reçu une seconde intervention (début septembre pour des récoltes tardives).



Essai variétaux ITB en absence de protection

Les notations des différentes maladies réalisées sur les parcelles du réseau confirment le faible niveau d'intensité de l'année.

Toutefois, des différences de sensibilités variétales sont à nouveau constatées sur la région. Le complexe cercosporiose – rouille est apparu dominant en 2015.





Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA.

Rédaction : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, ITB et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne (représentant les organismes de développement), de CRISTAL UNION, d' EfiGrain Sézanne (représentant les organismes stockeurs) et de la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne. Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel k.benredjem@champagric.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.